



COMMUNIQUE DE PRESSE

Samedi 6 mars 2021

La profession prépare la réouverture du secteur CHR/D

Vendredi 5 mars 2021 une réunion de travail s'est tenue entre Jean Castex, Premier ministre, Elisabeth Borne, Ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, Alain Griset, Ministre délégué, chargé des petites et moyennes entreprises, Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat, chargé du tourisme et Didier Chenet, président du GNI, Roland Heguy, Président confédéral de l'UMIH, Jean-Virgile Crance, Président du GNC et Hervé Dijols, président du SNRTC.

Cette réunion de travail de plus de 2h00 marquait le lancement des travaux en vue de la réouverture des cafés et des restaurants et de la reprise de tout le secteur CHR/D.

Si aucune date de réouverture n'a été donnée par le Premier ministre, il a tenu des propos volontairement rassurants sur un maintien des aides à cette occasion.

Élisabeth Borne a confirmé l'efficacité du dispositif d'activité partielle dans le secteur aux fins de préserver l'emploi et indiqué que la visibilité réclamée par les entreprises sur les aides serait donnée sur plusieurs mois et ce dans toutes les configurations : cafés, hôtels, restaurants, discothèques.

Sur les modalités sanitaires de la réouverture, le Premier ministre, répondant à l'inquiétude des professionnels, a indiqué que la distanciation sociale de 2m figurant dans un décret avait été adoptée dans le cadre du renforcement des mesures prises pour lutter contre la dégradation de la situation épidémique et qu'elle n'avait pas vocation à s'appliquer lors de la réouverture.

Le sujet des banques a également été abordé et Bercy a tenu à rappeler les travaux en cours afin de permettre aux entreprises d'obtenir un nouveau report d'un an de leurs échéances historiques hors covid et d'abaisser les frais bancaires exigés. Un sujet très important pour les 4 organisations professionnelles.

Au terme de leurs échanges, la première réunion de travail pour organiser la reprise d'activité du secteur a été fixée au mardi 9 mars sous l'égide d'Alain Griset, ministre délégué aux PME/TPE et Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État au tourisme.

L'objectif est de donner des perspectives en termes de dates et de modalités, en particulier sur le protocole sanitaire et l'accompagnement financier des entreprises.

Enfin, le Premier ministre a confié que le projet de rapprochement entre les 4 organisations professionnelles CHR/D était, de son point de vue, une chance pour le secteur et permettra d'être toujours plus efficace dans les discussions et négociations avec le Gouvernement. Il a conclu sur l'engagement du Gouvernement aux côtés des professionnels pendant la crise et au moment de la réouverture.

Contacts presse

UMIH Ophélie Rota 06.82.82.95.82 / Charlotte Le Moniet 07.87.02.69.66

GNI Franck Trouet 06.73.86.66.65